

Octobre 2004



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

**COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS DE COMITE  
INTERIMAIRE DU TRAITE INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES  
PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Deuxième réunion**

Rome, 15 - 19 novembre 2004

**DÉCLARATION DES COMPÉTENCES ET DROITS DE VOTE PRÉSENTÉE  
PAR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE)  
ET SES ÉTATS MEMBRES**

1. Élection du président et des vice-présidents.  
*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session.  
*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*
3. Rapport sur les progrès accomplis et les activités menées depuis la première réunion du Comité intérimaire, y compris l'entrée en vigueur du Traité (pour information).  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
4. Rapport sur les conclusions du Groupe d'experts sur les modalités de l'accord type sur le transfert de matériel.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
5. Rédaction d'un projet de règlement intérieur de l'Organe directeur.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
6. Rédaction d'un projet de règlement financier de l'Organe directeur.  
*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

7. Rédaction d'un projet de procédures et de mécanismes visant à encourager l'application et à traiter les questions de non-respect.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
8. Rédaction d'un projet de stratégie de financement pour le Traité.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
9. Rédaction d'un projet de programme de travail et budget, pour adoption par l'Organe directeur.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
10. Adoption du Programme de travail et budget de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
11. Rédaction de projets d'accord entre l'Organe directeur et les centres internationaux de recherche agricole et d'autres institutions internationales compétentes.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
12. Rapport sur la coopération avec les organismes internationaux compétents (pour information).  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
13. Autres questions.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*
14. Date et lieu de la troisième réunion du Comité intérimaire/première réunion de l'Organe directeur.  
*Compétence Etats membres – vote Etats membres.*
15. Adoption du rapport.  
*Compétence mixte – vote Etats membres.*